
Castanet-T. le _____

Commissaire enquêteur
Hôtel de ville
29, avenue de Toulouse - BP 82505
31325 CASTANET-TOLOSAN CEDEX

Madame le Commissaire Enquêteur,

Suite à une présentation du projet de bassin d'orage par l'association ARGB, je saisis l'occasion de cette enquête publique pour pouvoir enfin être entendu par la Municipalité.

DATE DE REALISATION

Cet ouvrage, qui protégera des inondations une partie des habitations de Castanet-Tolosan, doit débiter, il est attendu depuis 8 ans et nécessaire depuis toujours.

Mais je n'ai pas trouvé de date concernant sa réalisation et sachant que la Municipalité a annoncé, de manière ferme et définitive, le début des travaux pour "Juin 2008", "Décembre 2008", "Juillet 2009" et actuellement "Automne 2009", j'aimerais être rassuré sur le calendrier.

MARCHE EN COURS ET OBLIGATION

J'ai lu dans la Dépêche que l'on "peut manifester nos doléances ou suggestions sur le bassin d'orage ». Or le marché de réalisation est déjà en cours et j'ai l'impression que cette enquête ne sert à rien et que l'on me met devant les faits accomplis. Mes remarques et demandes vont-elles vraiment être prises en compte ?

Sachant que cette enquête est, d'après la Mairie, "un passage obligé", une "étape obligatoire".

OBJECTIF DE LA ZONE ET EQUIPEMENT

Le même article de la Dépêche m'indique qu'il n'y aura peut-être pas d'équipement public. Serait-il possible de savoir s'il y a un projet concernant cette zone verte ou si c'est uniquement une zone verte pour accompagner un bassin d'orage, sans objectif, sans vision du futur ?

INTERFACE DU PARC AVEC LE BOULEVARD URBAIN

Vu les incertitudes sur le schéma de circulation et le risque d'un trafic important, je souhaite qu'une partie importante de la terre de remblai soit utilisée à constituer des butes d'isolement (sonore et visuel) franchissables entre la voie et le bassin.

INTEGRATION DES DEBLAIS

La terre de déblai a été répartie en plusieurs points du parc, avec notamment une butte de 1 hectare et de 5 m de hauteur qui isole le parc du Canal du Midi. Ces différentes buttes plutôt techniques apparaissent au final comme une solution de stockage la plus économique et non un parti d'aménagement du parc ; un vallonnement aurait été plus judicieux pour absorber le volume de terre issu du creusement du bassin.

QUID DE L'ENQUETE PUBLIQUE ?

Cette enquête publique, annoncée 8 jours avant son lancement, ne permet pas une participation réelle d'un maximum de Castanéens (avec une connaissance suffisante du dossier, nécessaire pour alimenter l'enquête). J'attends du Commissaire qu'il sensibilise la Mairie sur la nécessité d'une vraie réunion publique.

REUNION PUBLIQUE

La seule présentation du bassin d'orage en juin 2007 correspondait à la version précédente du projet. La version actuelle (février 2008) n'a jamais donné lieu à concertation ou information.

Je pense qu'**il est absolument nécessaire que la Mairie organise une réunion publique** sur le bassin d'orage et l'aménagement de la zone verte afin de :

- Présenter le projet actuel voté en Conseil (plan, esthétique, sécurité, nuisance, entretien, ...)
- Expliquer les différents choix et préciser le calendrier de réalisation (début et fin des travaux)
- Mettre en place une réelle concertation afin de prendre en compte les avis des Castanéens

Les informations données par la Municipalité ont toujours été partielles, non commentées et je n'ai jamais pu exprimer les interrogations que j'avais .

Madame le commissaire enquêteur, j'espère que vous pourrez me permettre, ainsi qu'à l'ensemble des Castanéens, d'assister à une réunion sur le projet de bassin d'orage.

Cordialement